

# RAPPORT Annuel

2006

2007



**Ordre des  
Technologues en  
Radiologie du  
Québec**

## MISSION

L'Ordre des technologues en radiologie du Québec a pour mission d'assurer au public des services de qualité en matière d'imagerie médicale et de radio-oncologie, en surveillant activement l'exercice de la profession par ses membres et en contribuant à leur développement professionnel.

## VALEURS

L'Ordre privilégie l'excellence comme source d'inspiration dans l'ensemble de ses activités, afin d'accomplir sa mission.

L'Ordre s'assure que son personnel et ses membres interviennent avec respect et professionnalisme.

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Promouvoir l'autonomie professionnelle des technologues en radiologie.

Favoriser le développement professionnel.

Assumer le leadership dans les domaines de l'imagerie médicale et de la radio-oncologie.

## SOMMAIRE

Lettres de présentation	2	Rapport du Service d'inspection professionnelle	11	Rapport du comité d'équivalence de diplôme et de formation	16
Les comités de l'OTRQ	3				
Rapport du président	4	Rapport du comité des examens	13	Rapport du comité de révision des plaintes	17
Rapport du secrétaire	6	Rapport du comité de révision des notes	14	Rapport du comité de discipline	17
Rapport du comité de la revue scientifique	8	Rapport du comité de la formation continue	14	Rapport du comité de la formation	17
Rapport du comité de la Semaine des technologues	8	Rapport du congrès	16	Rapport du comité de vérification	18
Rapport du comité d'inspection professionnelle	9	Rapport du comité d'application de la loi 90	16	Rapport du syndic	18
		Rapport du comité d'implantation de la formation universitaire	16	Renseignements généraux	20

Le contenu de ce rapport annuel a été soumis aux membres du Bureau de l'OTRQ, lesquels l'ont approuvé unanimement le 23 mai 2007.

### Réalisation

Alain Crompt, t.r., M.A.P., Adm.A.  
Directeur général et secrétaire

M<sup>e</sup> Emmanuelle Duquette  
Adjointe à la direction générale

Josée Turcotte  
Adjointe administrative principale

### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0841-0216

## LETTRES DE PRÉSENTATION

Québec, mai 2007

Monsieur Michel Bissonnet  
Président de l'Assemblée nationale  
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le trente et unième jour de mars 2007.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Jacques P. Dupuis  
Ministre responsable de l'application  
des lois professionnelles

Saint-Léonard, mai 2007

Monsieur Gaétan LeMoyné  
Président de l'Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril deux mille six et le trente et unième jour de mars deux mille sept.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le président,  
**Richard Lessard, t.r.**

Saint-Léonard, mai 2007

Monsieur Jacques P. Dupuis  
Ministre responsable de l'application des lois  
professionnelles  
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril deux mille six et le trente et unième jour de mars deux mille sept.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le président,  
**Richard Lessard, t.r.**

## REMERCIEMENTS

La réalisation de la mission de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec a nécessité la participation de nombreuses personnes.

Au nom des membres du Bureau et en mon nom, je désire exprimer mes plus sincères remerciements. Que vous soyez membre de comité, employé ou collaborateur occasionnel, vous avez tous contribué à réussir cette mission.

Encore une fois Merci !

## LES COMITÉS DE L'OTRQ

### COMITÉ ADMINISTRATIF

LESSARD, Richard, t.r., président  
BOUÉ, Danielle, t.r., 1<sup>re</sup> vice-présidente  
DANSEREAU, Norbert, t.r., 2<sup>e</sup> vice-président  
BERGERON, Jean, t.r., trésorier  
MAYER, Christiane \*

### BUREAU

AMYOT, Johanne, t.r., (RD)  
BÉLAND, Joanne, t.r., (MN)  
BERGERON-GAGNON, Jacqueline, t.r., (RD)  
BERGERON, Jean, t.r., (RD)  
BLOUIN, Michel \*  
BOUÉ, Danielle, t.r., (RD)  
DANSEREAU, Norbert, t.r., (RD)  
DUCHAINE, Claudie, t.r., (RD)  
FORTIN, Françoise, t.r., (RO)  
FRÉCHETTE, Stéphane, t.r., (RD)  
GAGNON, Gilbert, t.r., (RD)  
GAUDREAU, Line, t.r., (RD)  
JETTÉ, Micheline, t.r., (MN)  
LEBLOND, Pauline\*  
LESSARD, Richard, t.r., (RD)  
MAYER, Christiane \*

### DIRECTION GÉNÉRALE

CROMP, Alain, t.r., M.A.P., Adm.A.  
Directeur général et secrétaire  
TURCOTTE, Josée, Adjointe  
administrative principale  
RICARD, Suzanne, Responsable de la  
comptabilité et du Tableau des membres  
DUQUETTE, Emmanuelle, avocate  
adjointe à la direction générale

### DIRECTION AMÉLIORATION DE L'EXERCICE

BERGEVIN, Lise, t.r., Directeure  
MORIN, Julie, t.r., Coordinatrice  
inspection professionnelle  
RHEAULT, Jean-Philippe, Coordonnateur  
des affaires professionnelles  
POISSANT, Odette, Adjointe  
administrative à l'admission  
BOURCIER, Johanne, Adjointe  
administrative au développement  
professionnel  
ANDERSON, Noëlla,  
Adjointe administrative

### INSPECTEURS

ROY, Francine, t.r. (RD)  
LANGEVIN, Josée, t.r.,  
Inspecteure contractuelle (RO)  
PRÉVOST, Pierre, t.r., Inspecteur  
contractuel (MN)  
ROUSSEL, Carole, t.r., Inspecteure  
contractuelle (MN)  
FORTIER, Denis, t.r.  
Inspecteur contractuel (RO)

### COMITÉ DE DISCIPLINE

GILBERT, M<sup>e</sup> Jean-Guy, Président  
ALLARD, Denis, t.r. (RD)  
BRONSARD, Nicole, t.r. (RD)  
DUQUETTE, M<sup>e</sup> Emmanuelle, Secrétaire  
GAGNON, Suzanne, t.r. (MN)  
GATIEN, Sylvie, t.r. (RD)  
ROY-LACROIX, Lise, t.r. (RO)  
SIMARD, Angèle, t.r. (RO)  
VAILLANCOURT, Michel, t.r. (RD)

### COMITÉ DES EXAMENS

BERNIER, Solange, t.r., Responsable (RO)  
MICELI, Giovanna, t.r. (RO)  
PAPAGEORGIOU, Maria, t.r. (RO)  
PHARAND, Sylvie, t.r., Responsable (MN)  
(Avril – décembre)  
BOULANGER, Monique, t.r., Responsable (MN)  
(Janvier – mars)  
FRÉCHETTE, Marlène, t.r., (MN)  
LARIN, Daniel, t.r., (MN)  
BUSSIÈRES, Vicky, t.r., Responsable (RD)  
MATUESZWSKA, Linda, t.r., (RD)

### Traductrices :

CHEVALIER, Gaëlle  
JAROSIEWICZ, Linda  
TRUDEL, Jeanne

### COMITÉ DE VÉRIFICATION

BERGERON, Jean, t.r., Responsable (RD)  
BERGERON-GAGNON, Jacqueline, t.r., (RD)  
BLOUIN, Michel \*

### COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

ARNOLDO, Juliana, t.r., Responsable (RD)  
BOURQUE, Daniel, t.r. (RD)  
TOURIGNY, Romy, t.r. (RD)

### COMITÉ DE LA FORMATION

DROUIN, Marie-Claude, t.r., Responsable (RD)  
BOILEAU, Lyne, Collège Ahuntsic  
BOLDUC, Louise, t.r., (MN)  
LAFLEUR, Josée, Collège de Rimouski  
TIMMONS-PLAMONDON, Ghislaine,  
Ministère de l'Éducation

### COMITÉ INSPECTION PROFESSIONNELLE

POIRIER, Sylvie, t.r., Présidente (RO)  
BACON, Michèle, t.r. (RD)  
BARON, Pascal, t.r. (RD)  
BOISSELLE, Brigitte, t.r. (RO)  
CADET, Sébastien, t.r. (MN)  
HENLEY, Elizabeth, t.r. (RO)  
L'ANGLAIS, Ann, t.r. (MN)  
ONEDAMDY, Tanja, t.r. (RD)  
SIMARD, Claudine, t.r. (MN)

### COMITÉ RÉVISION DES PLAINTES

LUSSIER, Francine, t.r., Responsable (RO)  
GRENON, Marie-France, t.r. (RD)  
GOSSELIN, Mariane, t.r. (RD)  
CHABOT, Martine, t.r. (MN)  
PROULX, Raymond, Représentant du public  
LEBLOND, Pauline \*

### COMITÉ RÉVISION DES NOTES

RHEAULT, Jean-Philippe, Responsable  
CHABOT, Jean, t.r. (RO)  
CHAMPAGNE, Carole-Anne, t.r. (RD)

### COMITÉ REVUE SCIENTIFIQUE

RHEAULT, Jean-Philippe, Responsable  
GOUDREAU, Ginette, t.r. (RD)  
JETTÉ, Micheline, t.r. (MN)

### COMITÉ SEMAINE DES TECHNOLOGUES

FRÉCHETTE, Stéphane, t.r., (RD)  
ROSSEL, Suzanne, t.r. Responsable (RO)  
POULIN, Amélie, t.r. (RD)  
TREMBLAY, André, t.r. (RD)

### COMITÉ DU CONGRÈS

FORTIN, Steve, t.r., Responsable (RD)  
BOULAY, Sophie, t.r., Responsable du  
programme scientifique en radiodiagnostic  
DROUIN, Mélanie, t.r., Responsable  
du séminaire de gestion  
FORGET, Catherine, t.r., Responsable  
du programme scientifique en radio-oncologie  
GAULIN Ian, t.r., Responsable des stands  
commerciaux et scientifiques  
NADEAU, Maxime, t.r., Responsable du  
programme scientifique en médecine nucléaire  
DORAIS, Sophie, Resp. gestionnaire PACS  
LABERGE, Doris, Responsable du séminaire en  
éducation

### COMITÉ D'APPLICATION DE LA LOI 90

LESSARD, Richard, t.r., (RD) Responsable  
ALLARD, François, t.r., (MN)  
AUDET, Philip, t.r., (MN)  
BOULANGER, Catherine, t.r., (RO)  
CAZA Johanne, t.r., (RD)  
DEXTRADEUR, Brigitte, t.r., (MN)  
LORTIE, André, t.r., (RD)  
MARCEAU, Fabienne, t.r., (RD)  
MORISSETTE, Josée, t.r., (RO)  
SAVARD, Chantal, t.r., (RD)

### COMITÉ D'IMPLANTATION DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE

LESSARD, Richard, t.r., (RD) Responsable  
BERGERON, Johanne, t.r., (RD)  
CROMP, Alain, t.r.,  
GINGRAS, Carole, t.r., (RO)  
JETTÉ, Micheline, t.r., (MN)

### COMITÉ D'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES ET DE LA FORMATION

RHEAULT, Jean-Philippe, Responsable  
BOUVETTE, Pascal, t.r. (RD)  
HOSKIN, Mary Ann, t.r. (RD)  
SICOTTE, Monique, t.r. (MN)  
THERIEN, Denise, t.r. (RD)

### SYNDIC ET SYNDICS ADJOINTS

PARADIS, Jacques, t.r., Syndic (RD)  
BARRIÈRE-COUTURE, Ginette, t.r., Syndic-  
adjoint (RD)  
COUTURE, Carole, t.r., Syndic adjoint (RD)  
KEARNEY, Émile-André, t.r.,  
Syndic adjoint (RD)  
LARIN, Daniel, t.r., Syndic adjoint (MN)  
GAGNON, Lucie, t.r., Syndic adjoint (RD)  
ROBITAILLE, Gaétane, t.r.,  
Syndic correspondant (RO)  
ROY, Diane, t.r., Syndic adjoint (RD)  
ROY, Valérie, t.r. syndic correspondant (MN)  
TOUPIN, Marielle, t.r., Syndic adjoint (RD)

\* Administrateur(e) nommé(e) par l'Office des  
professions

# RAPPORT DU PRÉSIDENT

Richard Lessard, t.r.

Chers collègues,

C'est avec plaisir, qu'à titre de président, je vous présente le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec pour l'exercice financier 2006-2007, qui s'est terminé le 31 mars dernier.

La lecture du rapport annuel vous permettra de constater l'ampleur du travail réalisé par les membres de comité et par le personnel du siège social, afin d'assurer la réussite de la mission de l'Ordre. Je remercie donc les membres du Bureau pour leur souci d'assurer à la population des services de haute qualité en matière d'imagerie médicale et de radio-oncologie en favorisant le maintien des compétences et le perfectionnement des membres de l'Ordre. Je remercie aussi les membres de comité pour leur participation aux travaux de l'Ordre, ainsi que l'ensemble des employés du siège social pour leur support tout au long de cette année.

## **Amélioration de l'exercice**

Cette année, beaucoup d'efforts ont été mis afin de finaliser la fusion de la direction des affaires professionnelles et de la direction de l'inspection professionnelle en une seule direction de l'amélioration de l'exercice. Cette direction unique permet d'ajuster les actions de l'Ordre en mettant en inter relation la surveillance de la pratique et la formation des membres, dans le but de corriger les problèmes rencontrés dans l'un ou l'autre de ces secteurs.

La révision du système d'inspection professionnelle a fait l'objet d'un rapport d'étape présenté aux membres du Bureau en mars et la version finale sera déposée au Bureau de mai 2007.

Les membres du Bureau ont aussi adopté en mars le principe d'une politique de développement professionnel permanent qui évoluera éventuellement vers un règlement.

L'Ordre a aussi développé des partenariats avec le collège Ahuntsic, afin de reconnaître la formation en résonance magnétique offerte par ce collège. Des discussions similaires ont été faites avec le cégep de Sainte-Foy en prévision d'une formation continue aussi en résonance magnétique. L'Ordre continue de rechercher des partenariats avec des maisons d'enseignement pour offrir la formation continue à ses membres.

De plus, beaucoup d'efforts ont été mis à développer un guide d'accompagnement préparatoire à l'examen d'admission à l'intention des candidats formés à l'étranger. Ce guide d'accompagnement vient s'ajouter à d'autres outils développés par l'Ordre des technologues en radiologie du Québec, grâce à une subvention du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, pour améliorer le taux de réussite de ces personnes à l'examen professionnel. Il s'ajoute, entre autres, à la formation d'appoint offerte en collaboration avec le collège Ahuntsic. Les travaux se poursuivent afin d'offrir aux candidats formés à l'étranger, la possibilité de faire en ligne une évaluation préliminaire de leur dossier, leur permettant de savoir rapidement s'ils répondent aux exigences de l'Ordre.

L'Ordre a participé, en déléguant des représentants, à plusieurs rencontres ou colloques ayant pour thème la reconnaissance des acquis et l'intégration des professionnels formés à l'étranger.

L'Ordre a procédé à la révision de ses avis de radioprotection en radiodiagnostic et en médecine nucléaire. La mise à jour est complétée en radiodiagnostic et les textes sont disponibles en ligne pour les membres sur le site web de l'Ordre. La population peut donc profiter, par l'application de ces principes, d'une protection encore plus grande au regard des radiations ionisantes utilisées pour les examens d'imagerie médicale.

Pour ce qui concerne les activités en lien avec la discipline, l'Ordre a procédé à l'embauche d'un syndic à temps partiel.

Au regard de la surveillance de la pratique illégale, l'Ordre a été saisi de quelques plaintes qui ont été réglées par la négociation avec les contrevenants.

## **Pénurie**

Le spectre de la pénurie de technologues en radiologie continue d'occuper les discussions du conseil d'administration et les actions de l'Ordre pour en diminuer les effets négatifs se poursuivent. Ainsi, l'Ordre a participé aux Salons Éducation Emploi de Québec et de Montréal afin de recruter les élèves du secondaire dans les programmes collégiaux de la profession. L'Ordre a aussi publié des publicités dans le guide des carrières ainsi que dans quelques autres journaux scolaires. Des membres du

personnel de l'Ordre se sont aussi déplacés dans des écoles pour promouvoir la profession de technologue en radiologie. La technique de médecine nucléaire a fait l'objet d'une attention particulière dans ces actions.

De plus, l'Ordre a procédé à un sondage d'intention par rapport à la retraite lors de l'envoi des formulaires pour le renouvellement de la cotisation. Les résultats continuent d'être compilés et seront présentés dans la revue de l'Ordre de septembre 2007.

Deux collèges d'enseignement privé et un collège d'enseignement public ont demandé l'appui de l'Ordre pour la présentation de leurs demandes d'offrir la formation en technologie du radiodiagnostic et de la technologie de la radio-oncologie. L'Ordre a donné son accord en spécifiant qu'il appuyait toute action visant à contrer la pénurie de technologues en radiologie. Toutefois, l'Ordre s'est inquiété des conditions de réalisation de la formation pratique de ces nouvelles cohortes d'étudiants. La répartition des places de stage est préoccupante et l'Ordre craint que des places qui pourraient être disponibles ne soient pas utilisées. Devant cet état de fait, l'Ordre a demandé aux maisons d'enseignement offrant la formation en radiodiagnostic et en radio-oncologie de se concerter afin d'établir une carte provinciale des places de stage.

Le conseil d'administration de l'Ordre s'est aussi inquiété des effets négatifs probables du règlement intervenu entre le gouvernement et les syndicats dans le cadre de l'équité salariale. Le déclassement de la profession par rapport à deux autres professions de formation et de responsabilités équivalentes risque de défavoriser le recrutement des étudiants dans les programmes d'imagerie médicale et de radio-oncologie. De plus, le nivellement des salaires entre les technologues généralistes et les technologues spécialistes compromet la relève dans les secteurs d'activité spécialisés de la profession. L'Ordre est intervenu auprès du ministre de l'Éducation, des Loisirs et des Sports, ainsi qu'auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux, pour leur demander une rencontre afin de leur faire part de ses inquiétudes.

### **Communication avec les membres**

Au regard des communications avec les membres, l'Ordre a développé et mis en ligne un tout nouveau site web interactif, accessible à toute la population et offrant un espace réservé aux membres et aux étudiants. Ceux-ci pourront visiter cet espace afin de payer les frais de cotisation et bientôt d'inscription aux activités de l'Ordre. De plus, il est maintenant possible aux membres de modifier certaines données informatives de leur dossier sans avoir à recourir à un membre du personnel de l'Ordre. Les technologues pourront aussi faire la mise à jour des formations continues qu'ils auront suivies. La section des actualités permet aux technologues en radiologie d'avoir rapidement accès aux nouvelles en lien avec la profession.

L'Ordre a aussi communiqué individuellement avec les membres afin de les informer du suivi dans les dossiers importants tel que celui sur l'équité salariale.

### **Office des professions du Québec, Conseil interprofessionnel et Association canadienne des technologues en radiation médicale**

L'Ordre a participé activement aux activités et aux réunions organisées par le Conseil interprofessionnel du Québec, que ce soit aux réunions de l'assemblée des Ordres ou aux activités des divers forums. De plus, l'Ordre a apporté sa collaboration et a soumis ses commentaires dans les différents dossiers de consultation du CIQ.

De la même façon, l'Ordre a collaboré avec l'Office des professions du Québec, à chaque fois qu'il a été sollicité. Des dossiers comme les modifications proposées au Code des Professions, le comité sur l'intégration des technologues en électrophysiologie médicale ou ceux en lien avec la Loi 86, entre autres, ont fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.

Au niveau national, l'Ordre a maintenu ses relations avec l'Association canadienne des technologues en radiation médicale, en participant aux réunions des représentants provinciaux et en assistant à l'assemblée générale et au congrès de cette association. L'Ordre s'est associé à l'Association canadienne des technologues en radiation médicale pour, entre autres, l'organisation des activités de la semaine des technologues en radiologie. De plus, l'Ordre des technologues en radiologie du Québec sera l'hôte du congrès canadien de 2010 dans la ville de Québec. Cette importante activité de formation continue représente une bonne occasion pour les technologues en radiologie du Québec et du reste du Canada de partager sur les sujets scientifiques en lien avec la profession.

Voilà donc un bref résumé des actions de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec au regard de sa mission. Il est toujours difficile d'en faire état en quelques lignes. Il demeure que l'ensemble des objectifs de l'Ordre a été réalisé dans le cadre de son mandat de protection du public et du développement professionnel de ses membres. Je vous invite à prendre connaissance des rapports des comités de l'Ordre pour constater de façon plus pointue l'ensemble des activités réalisées par l'Ordre au cours de l'exercice financier 2006-2007.

# RAPPORT DU SECRÉTAIRE

## BUREAU

Le Bureau a tenu cinq réunions régulières. Le Bureau s'est chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre. Voici les principales résolutions adoptées lors de ces réunions.

### Dossiers professionnels

- ▶ Autorisation de poursuite pour encouragement de pratique illégale.
- ▶ Appui de l'Ordre à la Faculté de médecine vétérinaire pour le certificat en médecine nucléaire.
- ▶ Acceptation des principes directeurs du congrès conjoint OTRQ / ACTRM en 2010.
- ▶ Autorisation d'intervenir auprès du MSSS et du MELS dans le dossier de l'équité.
- ▶ Acceptation du projet de *Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées par un technologue en radiologie pour l'insertion d'un cathéter veineux central par approche périphérique.*
- ▶ Adoption de 17 avis de radioprotection.
- ▶ Autorisation de participation au comité de l'Office des professions sur les technologues en électrophysiologie médicale.
- ▶ Adoption du *Règlement sur la tenue des dossiers, des autres effets et les cabinets de consultation ou les bureaux des technologues en radiologie.*
- ▶ Adoption du *Règlement sur l'exercice de la profession de technologues en radiologie en société et en multidisciplinarité.*
- ▶ Adoption du *Règlement modifiant le Code de déontologie.*
- ▶ Adoption de modifications au *Règlement sur le comité de la formation.*
- ▶ Adoption de modifications au *Règlement divisant le territoire du Québec en régions aux fins des élections au Bureau.*
- ▶ Adoption de la modification du rôle du comité d'équivalence de diplôme et de formation.
- ▶ Adoption du principe d'une politique de développement professionnel permanent.
- ▶ Modification des normes de pratique en radio-oncologie.
- ▶ Abolition du colloque annuel de l'Ordre.

### Dossiers administratifs :

- ▶ Adoption des rapports annuels des comités.
- ▶ Abolition du partenariat avec l'APTS au sujet de la Semaine des technologues en radiologie.
- ▶ Acceptation du plan d'agrandissement du siège social.
- ▶ Acceptation de la page d'accueil du nouveau site WEB de l'Ordre.
- ▶ Acceptation de la proposition du Sheraton Laval pour le congrès 2009.
- ▶ Abolition du comité de la Semaine des technologues en radiologie.
- ▶ Proposition d'association avec l'ACTRM pour la Semaine des technologues.
- ▶ Abolition des régionales.
- ▶ Retenir les services de la firme Sphère Communication.
- ▶ Abolition du prix Marie-Curie.
- ▶ Adoption et modification de huit politiques et procédures.

### Dossiers à caractère financier :

- ▶ Acceptation de la proposition d'augmentation des tarifs de la formation continue.
- ▶ Proposition d'augmentation de la cotisation 2007-2008 de 8 \$.
- ▶ Adoption des prévisions budgétaires 2007-2008.
- ▶ Adoption du principe de rétroactivité des salaires payés aux membres de comités dans le cadre du dossier sur l'équité salariale.
- ▶ Acceptation de la soumission de la Firme Selco pour le nouveau kiosque de l'Ordre.
- ▶ Abolition des privilèges réservés aux nouveaux diplômés au regard de la cotisation à compter de juin 2008.

### Nominations :

- ▶ Nomination de Jacques Paradis, t.r., à titre de syndic pour un mandat de deux ans.
- ▶ Nomination des membres de comités pour 2006-2007.

## **COMITÉ ADMINISTRATIF**

Le comité administratif a tenu huit réunions régulières et deux réunions extraordinaires. Le comité administratif s'est acquitté des tâches et responsabilités prévues au Code des professions. Voici les principales résolutions :

### **Dossiers administratifs :**

- ▶ Autorisation aux membres du comité administratif et au directeur général de signer les chèques de l'Ordre.
- ▶ Adoption du nouveau guide des employés de l'Ordre.
- ▶ Renouvellement de l'assurance médicaments avec la SSQ pour les employés de l'Ordre.
- ▶ Adoption du nouveau guide d'encadrement de stage de perfectionnement.
- ▶ Signature du contrat de travail du directeur général
- ▶ Entreprendre une poursuite judiciaire pour une réclamation de créances.
- ▶ Acceptation du plan d'action en cas de pandémie de la grippe aviaire.
- ▶ Étude de 20 dossiers de candidats formés à l'étranger et de 14 dossiers d'actualisation.
- ▶ Adoption et modification de 11 politiques et procédures.

### **Dossiers de recommandations au Bureau**

- ▶ Recommandation au Bureau d'intervenir dans le dossier de l'équité salariale.

### **Dossiers à caractère financier**

- ▶ Acceptation d'une demande de bourse de 200 \$ aux étudiants en radio-oncologie du Cégep de Sainte-Foy.
- ▶ Adoption des prévisions budgétaires du congrès 2007.
- ▶ Acceptation de la proposition de renouvellement de La Capitale pour l'assurance responsabilité 2007.
- ▶ Accorder un budget supplémentaire de 2 000 \$ pour l'achat de nouveaux volumes pour le comité des examens.
- ▶ Procéder à la traduction des définitions des lexiques des termes.
- ▶ Payer la cotisation des représentants de l'Ordre à l'ACTRM.
- ▶ Procéder à la location d'un condo pour l'hébergement du président avec un budget pour l'ameublement.
- ▶ Renouvellement de l'entente avec Dale Parizeau LM pour le programme d'assurance collective «Les Sur Mesures».
- ▶ Remise d'une bourse de 200 \$ au département d'imagerie médicale du Cégep de Sainte-Foy.
- ▶ Remise de deux bourses de 200 \$ au Collège de Rimouski.
- ▶ Acceptation de Sylvain Bédard à titre de conférencier de renom pour le congrès 2007.

### **Dossiers professionnels**

- ▶ Acceptation du programme du colloque 2007.
- ▶ Adoption des dates de l'examen d'admission pour 2007.
- ▶ Création d'un groupe de travail pour préparer le règlement sur l'application des permis sur permis.
- ▶ Tenir le symposium de mammographie les 15 et 16 septembre 2007 à Val d'Or et les 13 et 14 octobre à Chicoutimi.
- ▶ Reconnaître le cours de formation en IRM du Collège Ahuntsic.
- ▶ Adoption du rapport d'évaluation du symposium en mammographie 2006.
- ▶ Reconnaître l'équivalent d'un crédit pour la formation en mammographie de 15 heures donnée par Guylaine Ouimet.
- ▶ Retenir les services de la firme INDICO Consultants en relations d'entreprises et publiques.
- ▶ Faire clarifier par l'Office des professions le projet de règlement sur les actes qui parmi ceux constituant l'exercice de la médecine vétérinaire, peuvent être posés par des classes de personnes autres que des médecins vétérinaires.
- ▶ Adoption du thème du congrès 2007.
- ▶ Acceptation de la conférence commune au congrès.

### **Dossiers : Délégations et nominations**

- ▶ Délégation du directeur général au congrès du comité d'harmonisation de l'AFPPE.
- ▶ Nomination de Manon Lessard à titre d'expert en ultrasonographie dans un dossier du syndic.
- ▶ Nomination de Monique Boulanger en tant que membre du comité des examens.
- ▶ Nomination de Michèle Lortie pour la visite d'agrément du Collège Ahuntsic en 2008.
- ▶ Nomination de Marie-Claude Brisson et Marie Pouliot à titre d'experts pour une enquête particulière.



## RAPPORT DU COMITÉ DE LA REVUE SCIENTIFIQUE

Jean-Philippe Rheault  
Responsable

### NOMBRE DE RÉUNIONS

Aucune.

### RÉALISATIONS

*Echo X* a paru à trois reprises en septembre 2006, décembre 2006 et mars 2007. Trois technologues en radiologie ont à nouveau fait l'objet de la chronique *Fenêtre*. La présentation des récipiendaires du prix Marie-Thérèse-Gauthier portant sur les fibromes utérins a également paru dans *Écho X*.

## RAPPORT DU COMITÉ DE LA SEMAINE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE

Suzanne Rossel, t.r.  
Responsable

### NOMBRE DE RÉUNIONS

Le comité s'est réuni à deux (2) reprises.

### RÉALISATIONS

La semaine des technologues a eu lieu du 5 au 11 novembre. Le thème retenu pour la semaine était : « Nous voyons à votre santé ».

La mention d'honneur a été accordée au Centre hospitalier Anna Laberge pour sa production d'un CD Rom expliquant la profession.

Le comité a été aboli en 2007. Un partenariat se fera entre l'Ordre et l'ACTRM pour l'an prochain.

# RAPPORT DU COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Sylvie Poirier, t.r.  
Responsable

## NOMBRE DE RÉUNIONS

Le comité s'est réuni à cinq (5) reprises.

## SURVEILLANCE DE L'EXERCICE

Le comité d'inspection professionnelle (CIP) a adopté **trois** rapports de visite d'inspection professionnelle générale, dont : 1 en médecine nucléaire, 1 en radiodiagnostic et 1 en radio-oncologie et a émis des recommandations aux technologues et aux autorités des établissements concernés.

Le Comité a traité un suivi de visite effectué par l'inspection professionnelle.

## ENQUÊTES PARTICULIÈRES

Au cours de l'année 2006-2007, le CIP a, suite à la réception de plaintes, mandaté l'inspection professionnelle d'effectuer deux enquêtes particulières sur la compétence de technologues exerçant en radiodiagnostic.

- Le comité a adopté le rapport de la première enquête particulière et a convoqué le membre à une audition.
- Le dossier de la deuxième enquête particulière suit son cours.

## GESTION

Le comité a adopté le rapport annuel des activités du CIP/ 2005 – 2006 et a reçu le rapport annuel des activités de l'inspection professionnelle/ 2005 – 2006.

Le comité a procédé à la nomination d'une secrétaire substitut pour les réunions suivantes :

- Élizabeth Henley, t.r., dans le cadre des réunions tenues les 13 et 28 avril 2006 et le 27 février 2007 et;
- Tanja Onedamdy, t.r., pour la réunion du 22 février 2007.

## DOSSIERS PARTICULIERS

Le comité a eu des discussions sur les sujets suivants :

- Échanges et réflexions concernant la formule actuelle de l'inspection professionnelle;
- Analyse des forces et faiblesses du processus actuel de l'inspection professionnelle;
- Commentaires apportés au document produit par l'inspection professionnelle «Bilan du sondage sur les processus d'évaluation de la qualité de l'exercice / inspection professionnelle». Il s'agit du questionnaire sondage soumis à tous les ordres professionnels, et présenté aux membres du Bureau en mai 2006.
- Suite à une demande de Richard Lessard, t.r., président de l'Ordre, concernant les normes de pratique portant sur le contrôle de la qualité en radio-oncologie, le CIP a étudié la pertinence d'avoir, en tout temps, la participation de deux technologues pour la vérification des dossiers en radio-oncologie et a émis ses recommandations.

## **SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE BONNE PRATIQUE TRANSMIS AUX TECHNOLOGUES/RADIODIAGNOSTIC, MÉDECINE NUCLÉAIRE, RADIO-ONCOLOGIE**

Le CIP a rappelé aux technologues et aux autorités des Services d'imagerie médicale et de radio-oncologie, les éléments suivants :

### ***Ordonnance***

- Dans l'exercice de sa profession, le technologue doit agir obligatoirement selon une ordonnance individuelle ou collective signée par un professionnel habilité par la Loi.
- Le technologue doit connaître et respecter certains principes liés à l'ordonnance. Il doit notamment traiter l'ordonnance signée, papier ou électronique, comme étant un document authentique et confidentiel. Il doit vérifier l'exactitude et analyser les données inscrites sur l'ordonnance, utiliser ses connaissances professionnelles dans le but de réaliser l'examen ou le traitement prescrit.

### ***Les Protocoles***

- L'établissement et l'application rigoureuse des protocoles d'examens ou de traitement sont essentiels, afin d'assurer une qualité optimale des services rendus aux patients.

### ***L'engagement professionnel***

- En conformité avec son Code de déontologie, le technologue doit avoir la compétence requise pour exercer dans les différents secteurs d'activités de l'imagerie médicale et de la radio-oncologie. Par conséquent, il doit assurer son développement professionnel de façon continue.
- Le technologue doit adopter une attitude professionnelle et une tenue vestimentaire qui inspirent le respect et la confiance du patient.
- Le technologue doit connaître et appliquer les normes de pratique relatives à son champ d'exercice.

### ***Signature électronique***

- Dans un contexte numérique, le technologue doit apposer sa signature «électronique» de sorte qu'elle corresponde à une reconnaissance légale et à la non répudiation<sup>1</sup> des données. Cette norme de pratique fait référence au « log », au nom de l'utilisateur, au mot de passe ou à tout autre moyen (empreinte biométrique) permettant de conserver l'authenticité et la protection des données fournies au dossier du patient.

---

1 Impossibilité de désaveu des données inscrites au dossier.

## RÉALISATIONS

### ***Visites d'inspection professionnelle générale***

Au cours de l'année, **deux établissements** ont été visités dont : un en radiodiagnostic et un en radio-oncologie ce qui représente **36 technologues** inspectés.

En radiodiagnostic, les technologues exerçant dans les secteurs d'activités suivants ont été évalués : la radiographie générale, la mammographie et l'ostéodensitométrie.

En radio-oncologie, les secteurs suivants ont été évalués : planification de traitement, traitement transcutané, curiethérapie, dosimétrie et fabrication d'accessoires.

### ***Enquêtes particulières sur la compétence des technologues***

- Suite à une demande concernant la compétence d'un membre exerçant en radiodiagnostic, une enquête particulière a été menée par deux enquêteures, notamment en tomographie et en angiographie. Le dossier suit son cours.
- Suite à une demande provenant du Syndic concernant la compétence d'un membre exerçant en radiodiagnostic, une enquête particulière a été menée par deux enquêteures et le dossier suit son cours.

### ***Qualité de la pratique en « radiographie de pièces biopsiques »***

L'inspection professionnelle a supporté l'initiative d'une chef technologue au sujet de l'amélioration de la pratique dans ce domaine.

### ***Diffusion des normes de pratique***

Dans le cadre de la refonte complète des normes, des documents spécifiques aux secteurs d'ostéodensitométrie, en hémodynamie et en angiographie ont été transmis aux chefs technologues des différents établissements offrant ces services.

Également dans le cadre de la refonte, l'inspection professionnelle a procédé à la traduction des normes de pratiques pour ensuite les diffuser aux professionnels des établissements de langue anglaise.

### ***Conférences données par l'inspection professionnelle, auprès de différentes instances***

- Conférence donnée sur les Normes de pratique en *Gestion des dossiers informatisés, systèmes de communication, de traitement et d'archivage des données et des images numériques*, dans le cadre d'une *Journée PACS*, organisée par le Groupe Christie.
- Conférences données sur les Normes de pratique du technologue, lors du Colloque annuel de l'OTRQ, à Québec et à Montréal.
- Conférence donnée dans le but de présenter, lors du déjeuner-causerie organisé par le CIQ, le bilan du sondage (effectué auprès de tous les ordres professionnels), concernant la surveillance de l'exercice de la profession.
- Présentation donnée sur le *Plan d'apprentissage personnalisé en ligne*, au Forum sur le développement professionnel, organisé par le CIQ.

## **BILAN DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX DOSSIERS DE VISITE**

### **Traitement des dossiers de visites d'inspection professionnelle générale et suivi dans l'application des recommandations émises**

Depuis le début de l'année, les dossiers de visite de deux établissements ont été traités, incluant l'envoi de cinq rapports dans divers secteurs d'activités. L'inspection professionnelle a fermé 14 dossiers, dont : six en radiodiagnostic, sept en médecine nucléaire et un en radio-oncologie. Une attestation de visite a été décernée aux technologues pour avoir répondu aux attentes du CIP, dans le suivi des recommandations. En ce qui concerne les visites d'inspection déjà réalisées et les suivis des recommandations émises, neuf dossiers sont présentement en cours et demeurent ouverts pour différentes raisons, entre autres :

- Certains services ont reçu les recommandations du CIP et n'ont pas, à ce jour, satisfait aux attentes du Comité.

### **Demandes d'informations du public et support aux membres**

L'inspection professionnelle a répondu à environ **370** demandes d'informations variées en provenance du public, des membres et de différents organismes.

### **ACTIVITÉS RÉGULIÈRES**

- › Planification des visites d'inspection professionnelle générale;
- › Planification d'une visite de suivi;
- › Rédaction et dépôt des rapports de visite au CIP;
- › Analyse des comptes rendus produits par les chefs technologues/application des recommandations;
- › Prévisions budgétaires pour l'année 2007/ 2008;
- › Production des rapports semestriel et annuel des activités;
- › Suivi des dossiers découlant des réunions du CIP;
- › Participation au congrès annuel de l'Ordre;
- › Rédaction des chroniques sur l'inspection professionnelle, dans la revue scientifique de l'Ordre;
- › Participation aux activités du forum sur l'inspection professionnelle organisées par le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ);
- › Participation aux réunions du comité sur le développement professionnel / communauté de pratique, organisées par le CIQ;
- › Assistance à l'assemblée générale de l'Ordre;
- › Participation à différentes sessions de formation liées à l'inspection professionnelle;
- › Participation à des réunions organisées par le directeur général de l'Ordre;
- › Collaboration avec la Direction générale et la Présidence, dans divers dossiers liés à l'exercice professionnel;
- › Collaboration avec le Syndic.

### **AUTRES ACTIVITÉS**

- › Réunion d'information au sujet du logiciel sur le *Plan d'apprentissage personnalisé* en lien avec le développement professionnel permanent.
- › Projet pilote initié avec les responsables de l'imagerie médicale et de la médecine nucléaire à l'Hôpital Le Gardeur, dans le but de favoriser l'application des normes de pratique par les technologues.
- › Participation au RSNA à Chicago.
- › Rencontre avec les technologues de l'Hôpital de Sainte-Justine, pour échanger sur l'application des normes de pratique dans les différents secteurs d'activités.
- › Participation à des rencontres de consultation, organisées par le MSSS, dans le but de réviser le processus d'accréditation dans le PQDCS en mammographie.
- › Recommandations transmises au CA dans le cadre de la révision des *Avis de radioprotection en radiodiagnostic*.
- › Recommandations transmises au CA dans le cadre de la révision des *Avis de radioprotection en médecine nucléaire*.

- Une procédure a été mise en œuvre pour assurer une continuité dans la mise à jour des normes de pratique du technologue, et faire de ces documents un outil de référence évolutif.
- Des questionnaires ont été élaborés dans le but de développer des outils d'évaluation de la pratique des technologues dans les différents secteurs d'activités de l'imagerie médicale et de la radio-oncologie.

## **STATISTIQUES FINANCIÈRES**

Coût de l'inspection par membre :	70 \$
% des membres inspectés :	1 %
Dépenses de l'inspection / Dépenses totales de l'Ordre :	17 %

## **R A P P O R T D U C O M I T É D E S E X A M E N S**

Solange Bernier, t.r.  
Responsable

### **NOMBRE DE RÉUNIONS**

Le comité s'est réuni à quatre (4) reprises.

#### **Examen d'admission**

L'examen d'admission à la profession se déroule dorénavant en une seule journée (à trois endroits différents en juin et à un seul endroit en novembre). Les taux de réussite de l'examen de juin 2006 sont : en radiodiagnostic : 99 %; en radio-oncologie : 80 %; et en médecine nucléaire : 95 %. Les taux de réussite de l'examen de novembre 2006 sont : en radiodiagnostic : 40 %; en radio-oncologie : 75 %; et en médecine nucléaire : 100 %.

#### **Banque de questions**

De nouvelles mises en situation ont été élaborées pour la banque de questions, en plus du travail de préparation et de validation des nouveaux questionnaires d'examen pour chaque discipline (novembre 2006 : 7 journées, juin 2007 : 21 journées).

Dans le même élan, des mises en situation existantes depuis 2005 ont été informatisées dans la banque de questions.

De plus, le logiciel lié à la création des questionnaires d'examen a été mis à jour. Dorénavant, les membres du comité pourront facilement consulter la banque informatisée de questions et sélectionner plus rapidement les mises en situation.

#### **Formes d'évaluation**

Une réunion spéciale du comité en présence d'un consultant en programmes d'évaluation de l'Université de Montréal a servi à revoir la conception des questions et la pondération des réponses en fonction d'objectifs d'évaluation.

Des représentants du comité ont analysé l'examen de l'ACTRM pour vérifier sa concordance avec l'examen de l'Ordre.

#### **Centre de documentation**

Un budget de 2 500 \$ a été accordé pour l'acquisition de nouveaux ouvrages de référence.

#### **Conseils aux candidats**

La consultation des normes de pratique fera dorénavant l'objet d'un rappel aux candidats afin d'augmenter leurs chances de réussir l'examen. Les normes sont d'ailleurs disponibles sous forme de fichiers PDF sur le site Internet de l'Ordre, dans la section réservée aux membres et étudiants.

<b>Permis de travail – Statistiques</b>				
<b>Examen de juin 2006</b>	<b>Province</b>	<b>Radiodiagnostic</b>	<b>Radio-oncologie</b>	<b>Médecine nucléaire</b>
Nombre de candidat(e)s	216	155	40	21
% de réussite provinciale	95 %	99 %	80 %	95 %
Nombre de permis émis	206	154	32	20
<b>Examen de novembre 2006</b>	<b>Province</b>	<b>Radiodiagnostic</b>	<b>Radio-oncologie</b>	<b>Médecine nucléaire</b>
Nombre de candidat(e)s	14	7	4	3
% de réussite provinciale	71 %	57 %	75%	100 %
Nombre de permis émis	10	4	3	3

### **Prix Performas :**

<b>Radiodiagnostic</b>	<b>:</b>	<b>Julie Houle-Lussier</b>	<b>Collège Ahuntsic</b>
<b>Radio-oncologie</b>	<b>:</b>	<b>Catherine Paquin</b>	<b>Cégep de Ste-Foy</b>
<b>Médecine nucléaire</b>	<b>:</b>	<b>David-Michel Drouin</b>	<b>Collège Ahuntsic</b>

## **RAPPORT DU COMITÉ DE RÉVISION DES NOTES**

Jean-Philippe Rheault  
Responsable

### **NOMBRE DE RÉUNIONS**

Le comité s'est réuni à deux (2) reprises.

### **RÉALISATIONS**

À la suite des examens d'admission à la profession offerts en juin 2006, trois candidats ont soumis une demande de révision de notes. Le comité a donc vérifié si des erreurs de calcul ou d'interprétation des réponses avaient pu influencer les résultats obtenus par ces candidats. À la lumière de cette révision, les membres du comité ont conclu que les résultats obtenus correspondaient exactement aux réponses fournies sur la feuille-réponse des candidats. Par conséquent, les résultats des candidats n'ont pas été modifiés et sont demeurés sous la note de passage.

L'examen d'admission à la profession offert en novembre n'a suscité aucune demande de révision. Le comité n'a donc pas planifié de rencontre.

# RAPPORT DU COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

Juliana Arnoldo, t.r.  
Responsable

## NOMBRE DE RÉUNIONS

Le comité s'est réuni à trois (3) reprises.

## RÉALISATIONS

Cette année, les membres du comité ont préparé et organisé un colloque sur le thème de l'actualité en imagerie médicale. Les sujets retenus étaient le logiciel de contrôle de la qualité en mammographie, le contrôle de la qualité avec un PACS, la trisomie 21 et la clarté nucale, les normes de pratique, l'ABC de la radiographie numérisée, l'échographie mammaire, l'impact des RUIS et l'angiographie 3D. Le colloque a eu lieu à l'automne 2006 et a suscité la participation de 183 technologues (33 à Québec, 150 à Montréal). Le symposium en mammographie a suscité la participation de 89 technologues.

Un sondage sur les besoins en formation a été développé et distribué aux chefs technologues et coordonnateurs en milieu hospitalier. Les résultats du sondage ne sont pas encore disponibles.

## INSCRIPTIONS AUX DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

SESSIONS INTENSIVES	AUTOMNE 2006		HIVER 2007	
	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Gestion du système PACS	1	5	3	13
Soins d'urgence en radiologie	1	12	1	9
Mammographie : Techniques et difficultés	4	67		
Contrôle de qualité en mammographie et radioprotection	2	32	2	20
Perfectionnement en mammographie	1	5	7	32
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>121</b>	<b>13</b>	<b>74</b>

<b>GRAND TOTAL</b>	<b>NOMBRE DE SESSIONS</b>	<b>22</b>	<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b>	<b>195</b>
--------------------	---------------------------	-----------	-------------------------------	------------

COURS DE FORMATION À DISTANCE	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AUX COURS	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU STAGE D'ÉCHOGRAPHIE
<b>AUTOMNE 2006</b>	84	1
<b>HIVER 2007</b>	94	5
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>178</b>	<b>6</b>



## RAPPORT DU COMITÉ DU CONGRÈS

Steve Fortin, t.r.  
Responsable

Le XXXIV<sup>e</sup> congrès à Laval en mai 2006 a accueilli 580 technologues venus des trois disciplines. Il a obtenu des participants une note de 5/6 dans son ensemble, ce qui s'avère très satisfaisant. Les trois séminaires en gestion, éducation et PACS ont obtenu une participation plus nombreuse que prévue, une bonne nouvelle qui incite à renouveler l'expérience en mai 2007. Une vingtaine de partenaires de l'industrie se sont impliqués dans l'événement.

Le comité a également planifié le congrès de 2007 en maintenant l'objectif de fournir une programmation de qualité. Le thème retenu est : « Trois disciplines en fusion ».

## RAPPORT DU COMITÉ D'APPLICATION DE LA LOI 90

Richard Lessard, t.r.  
Responsable

Le comité ne s'est pas réuni cette année, car aucune demande d'évaluation de pratique ne lui a été soumise.

## RAPPORT DU COMITÉ D'IMPLANTATION DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE

Richard Lessard, t.r.  
Responsable

### NOMBRE DE RÉUNIONS

Le comité ne s'est pas réuni cette année. Les membres du comité ont préféré poursuivre l'étude du dossier de façon individuelle.

### RÉALISATIONS

Les membres du Bureau ont reçu un rapport d'étape indiquant la difficulté pour le comité de poursuivre plus loin le dossier, dû au manque d'expertise de leur part. Les membres du Bureau ont résolu de retenir les services d'un spécialiste de ce genre de dossier, afin de guider l'Ordre et de préparer un dossier étoffé à présenter aux autorités concernées.

Une première rencontre a eu lieu avec le consultant retenu.

## RAPPORT D'ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME ET DE FORMATION

Jean-Philippe Rheault  
Responsable

### NOMBRE DE RÉUNIONS

Le comité s'est réuni à trois (3) reprises

### *Demandes provenant de l'étranger*

Le comité a minutieusement étudié 27 dossiers de candidats formés à l'étranger. 18 demandes ont été jugées équivalentes.

### **Nouveaux outils**

Des subventions accordées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles ont permis à l'Ordre de développer plusieurs outils pour aider les candidats formés à l'étranger dans leur processus de demande d'équivalence. Ces outils sont :

- Une formation d'appoint de 45 heures en partenariat avec le Collège Ahuntsic;
- Un questionnaire d'autoévaluation permettant aux candidats de déterminer les probabilités d'acceptation de leur demande d'équivalence. Ce questionnaire sera prochainement disponible gratuitement sur le site internet de l'Ordre.
- Un guide d'accompagnement à la préparation de l'examen d'admission de l'Ordre.

## **RAPPORT DU COMITÉ DE RÉVISION DES PLAINTES**

Francine Lussier, t.r.  
Responsable

Le comité ne s'est pas réuni cette année, car aucun dossier ne lui a été soumis.

## **RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE**

Me Emmanuelle Duquette  
Secrétaire

Le comité de discipline a été saisi d'une plainte portant sur des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession de technologue en radiologie.

Lors de l'audience, le comité de discipline a reconnu le plaidoyer de culpabilité du membre et l'a reconnu coupable des deux chefs d'accusations demeurant. En date du 31 mars 2007, le comité de discipline n'avait pas encore rendu sa décision sur sanctions.

## **RAPPORT DU COMITÉ DE LA FORMATION**

Marie-Claude Drouin, t.r.  
Responsable

### **NOMBRE DE RÉUNIONS**

Le comité s'est réuni une fois.

### **ACTIVITÉS**

Deux dossiers ont été au cœur des réflexions du comité cette année :

- Les différences d'heures totales dispensées dans les trois techniques.
- La répartition des centres de stage entre les collèges. Des recommandations ont d'ailleurs été formulées au groupe de travail formé des quatre collèges et du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport.

# RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Jean Bergeron, t.r.  
Responsable

## NOMBRE DE RÉUNIONS

Le comité s'est réuni à deux (2) reprises.

## ACTIVITÉS

Le comité a :

- vérifié la conformité du budget 2005-2006 selon les politiques de gestion.
- vérifié si le budget 2006-2007 reflétait les décisions du Bureau.
- évalué les différentes possibilités de placements à long terme.
- modifié la politique des comptes de dépenses des collaborateurs.

# RAPPORT DU SYNDIC

Jacques Paradis, t.r.  
Syndic

*Dans ce rapport, le masculin inclut le féminin.*

## MANDAT

Conformément à l'article 122 du Code des professions, le syndic et les syndics adjoints peuvent faire une enquête à la suite d'une information à l'effet qu'un technologue en radiologie aurait commis une infraction aux dispositions du *Code des professions*, du *Code de déontologie des technologues en radiologie* ou des règlements de l'Ordre. En vertu de l'article 123 du *Code des professions*, le syndic ou les syndics adjoints porteront la plainte devant le comité de discipline si l'enquête démontre qu'une infraction a été commise. Ils peuvent aussi décider de transmettre la demande d'enquête au comité d'inspection professionnelle.

## RÉALISATIONS

Au cours de l'exercice financier 2006-2007, le Bureau du syndic a procédé à l'étude de neuf (9) dossiers. Nous avons eu cinq (5) nouveaux dossiers et un (1) nous a été renvoyé par le comité de révision des plaintes pour un complément d'enquête. Nous avons procédé à la fermeture de sept (7) dossiers, dont un (1) a été transféré au comité de discipline, un (1) autre au comité d'inspection professionnelle et un (1) dernier a été réglé par la conciliation. Nous avons présentement deux (2) dossiers qui demeurent en cours d'enquête. Le Bureau du syndic a également répondu à plusieurs demandes de renseignements relatifs aux lois et aux règlements qui régissent les aspects disciplinaires et l'exercice de la profession. Une présentation sur le rôle et le mandat d'un syndic au sein d'un ordre professionnel a été faite aux étudiants de troisième année du collège Dawson.

## ALLÉGATION DE FRAUDE

Le syndic avait procédé à la fermeture de ce dossier en octobre 2005. Suite à la demande du comité de révision des plaintes, un complément d'enquête a été effectué. Dans ce dossier, nous avons été informés qu'un membre exerçant en médecine nucléaire aurait reçu une dose excessive de radiation sur une courte période.

Suite à cette demande, nous avons réévalué l'ensemble du dossier et à la lumière de la preuve recueillie, de la loi et de la jurisprudence, nous en sommes venus à la conclusion qu'il n'y avait pas lieu de porter ce dossier à l'attention du comité de discipline et de maintenir notre décision première de fermer ce dossier.

## ATTITUDE PROFESSIONNELLE

Nous avons reçu une plainte à l'encontre d'un membre chef technologue dénonçant son comportement, son manque de professionnalisme et son manque de soutien technique lors d'événements survenus au département de mammographie.

Après enquête et analyse des différents témoignages et éléments de preuve, nous avons proposé une entente de conciliation aux parties en vertu de l'article 123.7 du *Code des professions*. Les parties ont été en mesure de conclure un règlement.

## **ALLÉGATION À UN MANQUEMENT AU CODE DE DÉONTOLOGIE**

Nous avons été informés qu'un membre aurait utilisé la radioscopie pour radiographier un avant-bras chez un jeune patient, et par la suite aurait fourni le résultat de l'examen à la mère du patient.

En ce qui a trait à l'allégation de l'utilisation de la radioscopie, notre enquête n'a pas permis d'en faire la preuve. Pour ce qui est de la divulgation des résultats d'examen à la mère, après enquête et analyse des faits recueillis et considérant que le membre s'est excusé auprès des deux médecins concernés, nous en sommes venus à la décision qu'il n'y avait pas lieu de déposer une plainte auprès du comité de discipline. Toutefois, le membre a reçu un avertissement et nous lui avons rappelé qu'un technologue en radiologie doit faire preuve de discrétion et de jugement et reconnaître que l'interprétation et le diagnostic sont hors de son champ de pratique.

En ces circonstances, nous avons procédé à la fermeture du dossier.

## **ACTES DÉROGATOIRES À L'HONNEUR ET À LA DIGNITÉ DE LA PROFESSION**

Nous avons été informés qu'un membre aurait effectué des examens d'échographie obstétrique de démonstration sans ordonnance.

Après enquête et analyse de la preuve recueillie, nous en sommes venus à la conclusion que le technologue avait agi à l'encontre de l'article 59.2 du *Code des professions*, aux articles 2 et 4 du *Code de déontologie des technologues en radiologie* ainsi qu'à l'article 7 de la *Loi sur les technologues en radiologie*.

Dans les circonstances, nous avons déposé une plainte devant le comité de discipline de l'Ordre.

## **ALLÉGATION D'UN MANQUEMENT À DES DEVOIRS PROFESSIONNELS**

Nous avons été informés qu'à la suite d'un examen effectué par un membre, un patient aurait été transféré vers un autre établissement sans les résultats de son examen car le membre prétendait ne pas savoir comment graver les résultats sur un CD.

Après avoir analysé les différents témoignages et pris en considération les faits qui nous ont été rapportés, nous en sommes venus à la décision qu'il n'y avait pas lieu de déposer une plainte auprès du comité de discipline de l'Ordre.

Cependant, nous lui avons rappelé les articles 1 et 2 du Code de déontologie des technologues en radiologie, ainsi que certaines normes de pratique de l'Ordre, concernant la responsabilité professionnelle quant au maintien de ses compétences à travers l'évolution scientifique et technologique qui modifient sa pratique. Nous lui avons indiqué de participer à des séances d'information pour mettre à jour ses connaissances.

Nous lui avons rappelé que le fait d'exercer sa profession sur le quart de travail de nuit, ne lui enlève pas l'obligation d'agir de façon professionnelle et d'éviter toute situation ambiguë.

Le dossier a été fermé. Par contre, si de nouveaux éléments étaient portés à notre attention, nous nous réservons le droit de réactiver le dossier.

## **ALLÉGATION À UN MANQUEMENT AU CODE DE DÉONTOLOGIE**

Nous avons été informés qu'un membre aurait demandé la participation de personnes non membres de l'Ordre d'effectuer certaines tâches connexes à ses responsabilités de technologue.

En effet, pour certaines situations, lors de la prise de clichés, il aurait demandé à des assistants technologues de placer la cassette, de régler les facteurs techniques et de faire l'exposition. De plus, il aurait effectué des radiographies avec l'appareil portatif (portable) dans le corridor du département de radiologie sans aviser l'assistant technologue des risques de radiations.

Après enquête et analyse des faits reprochés, nous avons considéré que nous n'avions pas suffisamment de preuve pour déposer une plainte devant le comité de discipline.

Cependant, les faits reprochés justifiaient que ce dossier soit transmis au comité d'inspection professionnelle afin de vérifier la compétence professionnelle de ce technologue par le biais d'une enquête particulière.

## ATTITUDE PROFESSIONNELLE

Nous avons été informés qu'un membre aurait retiré un coussin d'immobilisation sous le dos d'un patient sans l'en aviser. Ce geste aurait possiblement occasionné une vive douleur et fracturé des côtes.

Suite à notre enquête et à notre analyse de la situation, la preuve recueillie ne permet pas de conclure que le membre aurait commis un manquement à ses obligations déontologiques. Par contre, nous avons demandé au membre de toujours porter sa barrette d'identification lorsqu'il est au travail. Dans les circonstances, nous avons procédé à la fermeture du dossier.

## MANQUEMENT AU SECRET PROFESSIONNEL

Nous avons été informés qu'un membre aurait communiqué les résultats d'examen d'un patient sans son consentement. Il y aurait alors manquement à son obligation de secret professionnel.

Une enquête est en cours.

## ATTITUDE PROFESSIONNELLE

Nous avons été informés qu'un membre aurait agi de façon non professionnelle en étant agressif et violent envers un patient.

Une enquête est en cours.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Nombre de permis

En vigueur au début de l'année financière	4 128
Délivrés au cours de cette année	343
Révoqués au cours de cette année	220
En vigueur à la fin de cette année	4 251

### RÉPARTITION RÉGIONALE

01 Bas-Saint-Laurent	138	10 Nord-du-Québec	17
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	140	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	57
03 Capitale-Nationale	535	12 Chaudière-Appalaches	200
04 Mauricie	157	13 Laval	179
05 Estrie	206	14 Lanaudière	145
06 Montréal	1 386	15 Laurentides	196
07 Outaouais	153	16 Montérégie	520
08 Abitibi-Témiscamingue	67	17 Centre-du-Québec	75
09 Côte-Nord	58	Hors du Québec	22

**TOTAL 4 251**

Le Bureau a fixé par résolution la cotisation annuelle à 280 \$ pour l'année 2007. La date à laquelle cette cotisation doit être versée pour tout membre a été fixée au 15 mars 2007.

**Nombre de membres au 31 mars de 1996 à 2007**

